

# le républicain du coin

Lettre trimestrielle d'information publiée par l'Adfe - BP 1526 L-1015 Luxembourg

Site internet : <http://Adfe-Luxembourg.iFrance.com/> Courrier électronique : [Adfe\\_Lux@hotmail.com](mailto:Adfe_Lux@hotmail.com)

## Editorial

Le 22 avril, nous serons appelés à choisir, parmi une dizaine de candidats<sup>1</sup>, les personnalités susceptibles de guider la politique de la France pendant cinq ans.

Quatre candidats ont des chances sérieuses d'être qualifiés pour le deuxième tour des élections présidentielles. A droite de l'échiquier politique, il s'agit de François Bayrou, Jean-Marie Le Pen et Nicolas Sarkozy. A gauche, il s'agit de Ségolène Royal.

Les autres candidatures sont des candidatures de témoignage.

Certains lecteurs contesteront le fait que j'ai classé Jean-Marie Le Pen au centre, entre François Bayrou et Nicolas Sarkozy. Je pense sincèrement que François Bayrou est plus à gauche que Jean-Marie Le Pen. Pour ce qui concerne Nicolas Sarkozy, je ne le sais pas. Il ne le sait pas lui-même. Cela dépend du résultat des sondages. Un jour il revendique l'héritage de Blum et de Jaurès. Un autre, il fait un clin d'oeil aux électeurs du Front National en proposant la création d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale. Bientôt, il proposera de remplacer la République par l'Etat français.

François Bayrou, qui est par ailleurs un homme tout à fait respectable, se présente en recours pour ceux qui refusent de choisir entre la gauche et la droite. Sa candidature est une aubaine pour les électeurs indécis qui ne savent pas quoi répondre aux questions

embarrassantes des instituts de sondage. Mais tout responsable politique est bien obligé de faire des choix et de les assumer lorsqu'il est en charge de responsabilités. Les choix de François Bayrou ont toujours été de voter avec la droite et ce n'est pas son refus de voter le budget proposé par M. de Villepin cette année qui change la donne.

C'est François Bayrou qui, alors qu'il était ministre de l'Education nationale, avait inspiré la révision de la loi Falloux et de la remise en cause de l'école publique. Au Parlement européen, ses partisans ont soutenu les propositions de déréglementation qui visent à réduire le pouvoir de contrôle de la puissance publique sur l'activité des entreprises.

Il cherche à créer la confusion dans l'esprit des électeurs en énumérant les noms de personnalités de gauche modérées qu'il prétend être disposé à nommer premier ministre s'il était élu. Toutes ont décliné son invitation. La synthèse entre la droite et la gauche que propose François Bayrou est au mieux une illusion et au pire une tromperie.

Ce n'est pas une tare d'être de droite ou de gauche. C'est un choix citoyen.

Les hommes politiques qui sollicitent les suffrages des électeurs ont le devoir d'afficher clairement leurs orientations politiques et de ne pas les masquer. C'est le minimum de respect qu'ils doivent à la démocratie.

**Serge Lustac**

<sup>1</sup>Le Conseil constitutionnel n'avait pas encore publié la liste officielle des candidats au moment où cet article a été mis sous presse.

## Billet d'humeur

Pourquoi une femme doit-elle justifier sa compétence plus qu'un homme au même parcours ? Combien de tours du monde à l'envers faudra-t-il réussir pour démontrer que dans les pires situations, une femme peut relever tous les défis ?

On oublie facilement le rôle majeur des femmes dans les conflits mondiaux du siècle passé. Sortant de leur foyer, des femmes par leur courage et leur travail ont maintenu les activités agricoles, commerciales et industrielles permettant à la France de continuer à fonctionner. Et que dire des résistantes dont Lucie Aubrac est la haute figure ?

Fera-t-on un procès pour incompétence à ceux qui se présentent à nos suffrages et qui laissent une France croulant sous la dette, une insécurité non maîtrisée, un chômage dont les vrais chiffres sont cette année si difficiles à obtenir ? Que penser de celui qui prétend à la synthèse, mais a toujours soutenu les politiques de droite ?

Oui il faut de l'ordre, du travail, de la sécurité, de la rigueur budgétaire et économique ; ces valeurs ne sont ni de droite ni de gauche : elles sont universelles. Non au tout libéralisme et à l'arrogance, à l'écrasement du plus faible par le plus fort, au mépris pour ceux que la vie a brisés ou qui sont moins dotés que d'autres.

Une femme incarne l'idéal républicain, laïque et solidaire auquel je crois. Une fois élue elle respectera l'opposition et fera l'ouverture tant souhaitée par nombre de nos compatriotes. Aussi le 22 avril, sans état d'âme, je voterai pour Ségolène Royal.

**Anita Petersheim**



## Entretien avec Richard Yung

*Le Républicain du Coin a rencontré le sénateur socialiste Richard Yung, l'un des douze sénateurs qui représentent les Français établis à l'étranger. Issu des rangs de l'Adfe-Français du Monde, Richard Yung siège au sein de la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale de la haute assemblée.*

**RdC :** En ce début de campagne les Français ont été parfois assimilés à des " exilés fiscaux ". Qu'est-ce qui explique cette défiance à l'égard des Français qui travaillent à l'étranger et que faire pour y remédier ?

**Richard Yung :** Il y a en effet beaucoup d'images fausses qui circulent à l'égard des Français à l'étranger, ou plutôt fausses dès qu'elles prétendent à la généralité alors qu'elles sont partielles. Ainsi, un certain nombre d'artistes, de stars, d'écrivains à succès, s'installent en Suisse ou à Monaco pour échapper à leurs devoirs fiscaux. Ce n'est pas nouveau et c'est très minoritaire, même si c'est choquant d'un point de vue civique. On se représente aussi les Français vivant à l'étranger comme de prospères hommes d'affaires, sirotant des cocktails dans un hamac sous les palmiers. C'est un cliché totalement dépassé. Il y a certes des expatriés qui travaillent pour des groupes industriels, des entrepreneurs qui développent leur affaire, des commerçants qui réussissent, et c'est une bonne chose. Mais ils ne vivent plus comme il y a cent ans... L'immense majorité de nos compatriotes établis à l'étranger sont des gens comme vous et moi, appartenant comme en France à toutes les couches sociales. Mais

les Français préfèrent rêver à des conditions de vie idylliques et imaginer qu'ils pourraient un jour les connaître ! Seule une information honnête sur notre réalité peut rétablir la vérité. Et aussi les récits que font à leur retour les Français de plus en plus nombreux qui voyagent à l'étranger.

**RdC :** Vous soutenez la candidature de Ségolène Royal à l'élection présidentielle. Quelles sont les motivations principales de votre choix ?

**Richard.Yung :** Candidate du Parti socialiste, élue par les militants, elle porte les valeurs classiques de la gauche démocratique : la justice sociale, la solidarité, le progrès. Elle a le mérite d'y ajouter des valeurs à tort dépréciées : le respect mutuel, le travail, le sens de l'effort, du devoir. Elle défend un programme volontariste pour redonner du dynamisme à la France, rétablir un taux correct d'emploi et, en redistribuant du pouvoir d'achat, et pas seulement à ceux qui acceptent de faire des heures supplémentaires, réduire les inégalités. Il est clair que pour elle l'avenir des jeunes est un enjeu fondamental.

Elle a également compris ce qu'attendent les Français à l'étranger et pris des engagements très fermes pour que les consulats retrouvent leurs moyens financiers et humains, pour que d'ici 2012 les coûts de scolarité soient réduits de moitié, et pour garantir l'accès de tous à une protection sociale minimale. Elle a repris à son compte une demande ancienne de la Fédération des Français à l'Etranger du PS et à laquelle je suis particulièrement attaché : la transformation de l'Assemblée des Français de l'Etranger en un véritable Conseil général doté de compétences et de moyens, et la création de députés.

Quant à la candidate elle-même, elle incarne une façon neuve de faire de la politique, sans agressivité,



avec respect et humanité. Elle est très attentive aux problèmes concrets des gens, et donnera la priorité à des questions essentielles mais trop souvent négligées, comme l'éducation.

**RdC :** Les Français se sont majoritairement exprimés contre le projet de Constitution européenne. Comment recréer la confiance dans la construction d'une Europe politique et sociale ?

**Richard Yung :** La construction européenne en effet marque le pas, et pas seulement à cause du non français. Depuis ses débuts, elle souffre d'une ambiguïté : fondée sur un traité économique et commercial, avec un objectif éminemment politique (la paix), elle n'a jamais tranché entre deux orientations, l'une libre-échangiste et l'autre intégrationniste sinon fédéraliste. Seuls le génie et les visions de grands leaders comme Giscard et Schmidt, Mitterrand et Kohl ont pu entraîner la machine européenne.

Que faire aujourd'hui, quel rôle peut jouer la France alors que son image de moteur de la construction européenne a été ternie par le résultat du referendum ?

D'abord nous persuader et convaincre nos compatriotes et nos partenaires européens que l'Europe est toujours et plus que jamais notre grande ambition. Continuer ensuite à développer « une Europe solidaire et dynamique, qui protège ses citoyens et les aide à trouver leur place dans la mondialisation ».

## Formation professionnelle

### La formation professionnelle continue au Luxembourg - jeunes et adultes - ce que nous devons savoir.

Compte tenu du nombre croissant de nos compatriotes, résidents ou non résidents, au Luxembourg, le Comité de Rédaction du Républicain du Coin a jugé bon de vous proposer une étude, succincte certes, des possibilités qui sont offertes aux Luxembourgeois et aux ressortissants étrangers en matière de formation professionnelle continue.

#### *Le cadre administratif*

L'administration luxembourgeoise peut être qualifiée de centralisée: l'essentiel se décide au niveau national. Le ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est compétent pour l'enseignement supérieur, tandis que le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) a compétence dans tous les autres ordres d'enseignement, y compris la formation professionnelle, aussi bien au niveau national que local.

#### *Le cadre législatif*

Le règlement grand-ducal du 17 juin 2000 portant organisation de l'apprentissage pour adultes, modifié par le règlement grand-ducal du 22 août 2003 régit la matière.

#### *Rôle des partenaires sociaux*

Six chambres professionnelles - trois chambres patronales (chambre de commerce, chambre des métiers et chambre d'agriculture) et trois chambres salariales (chambre des employés privés, chambre de travail et chambre des fonctionnaires et employés publics) jouent le rôle d'organes indépendants de réflexion et de consultation officielle. Elles organisent également des cours de for-

mation continue.

Plusieurs types de formation sont disponibles tout au long de la vie :

a) La formation professionnelle continue organisée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle. Elle a pour objectif d'aider les personnes titulaires d'une qualification professionnelle. Elle offre aux personnes exerçant une activité professionnelle, soit salariée, soit indépendante, ou à des demandeurs d'emploi, l'occasion d'obtenir une qualification professionnelle dans un système de formation accélérée, d'appuyer et de compléter, sur une proposition des chambres professionnelles concernées, l'apprentissage pratique dispensé en entreprise.

b) La formation des adultes (à l'exception de la formation professionnelle). Il s'agit essentiellement du Centre de Langues.

c) Les formations en vue d'obtenir un diplôme qui s'adressent aux adultes désireux de compléter leurs études soit par voie de qualification, soit par cours du soir.

Toutes les personnes adultes qui veulent apprendre un métier ou veulent (ré)orienter leur vie professionnelle ont la possibilité d'entamer un apprentissage pour adultes. Cet apprentissage s'insère dans la logique de l'apprentissage tout au long de la vie instauré par règlement grand-ducal. Les apprentis adultes sont rémunérés au niveau du salaire social minimum. De plus toute entreprise à la recherche de personnel qualifié et motivé a ainsi la possibilité de recourir à l'apprentissage pour adultes pour donner une formation adéquate à son personnel pour assurer le bon fonctionnement de l'entreprise. Cette forme de contrat comporte des avantages financiers importants pour le patron formateur, étant donné que la différence entre le salaire d'apprentissage et le salaire social minimum est remboursé au patron formateur par l'État luxembourgeois.

Les formations professionnelles suivantes sont offertes dans le cadre de l'apprentissage adultes:

- Certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP),
- Certificat de capacité manuelle (CCM),
- Certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP).

La formation se déroule dans l'entreprise en ce qui concerne la formation pratique et dans les lycées techniques ou le Centre National de Formation Professionnelle Continue en matière de formation théorique. Les cours théoriques sont gratuits.

Pour être admissible dans l'apprentissage pour adultes les candidats doivent être âgés de 18 ans et avoir quitté l'enseignement initial au moins 12 mois avant le début de la formation.

La liste des possibilités d'apprentissage est très longue, et nous vous conseillons de vous adresser aux adresses mentionnées par la suite, car nous ne saurions la publier dans cet article.

#### **Modalités d'accès à l'apprentissage pour adultes**

Le candidat intéressé doit déposer son dossier personnel au service de l'Orientation professionnelle de l'Administration de l'emploi (ADEM).

Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- une demande signée d'admission à l'apprentissage adultes,
- une copie de la carte d'identité ou du passeport,
- une copie de la carte de séjour,
- une copie de la carte de sécurité sociale,
- des copies certifiées conformes des bulletins scolaires, diplômes et certificats, respectivement une attestation d'équivalence pour les diplômes et bulletins non-luxembourgeois. Cette attestation est délivrée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.



- un curriculum vitae renseignant de façon précise sur le cursus scolaire et professionnel du candidat.

- un certificat d'affiliation au Centre Commun de la Sécurité Sociale, 125, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Le dossier est ensuite soumis à la commission consultative pour décision et la décision est notifiée par courrier au candidat. En cas de décision positive, le candidat peut signer le contrat d'apprentissage avec l'entreprise de son choix.

**Important :** Les dates de début et de fin des périodes d'inscription sont publiées sous forme d'avis officiel dans la presse locale.

#### Adresses utiles :

Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MEN-FP), 29, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Site internet : [www.men.lu](http://www.men.lu)

Service d'Orientation professionnelle de l'Administration de l'emploi, Galerie Kons (2ème étage), Luxembourg-Gare

#### Formations offertes par les chambres professionnelles et les partenaires sociaux

Les chambres professionnelles sont très actives dans le perfectionnement et préparent dans certains cas aux mêmes diplômes. Il faut noter toutefois que la formation organisée par le ministère de l'Éducation nationale est gratuite:

le (la) candidat(e) adulte est placé(e) en apprentissage dans une entreprise et rémunéré(e) au salaire social minimum. Il (elle) est libéré(e) 8 heures par semaine pour se préparer à la formation théorique dans des institutions étatiques spécialisées.

Les chambres professionnelles organisent des cours, des stages, des séminaires ou des conférences portant sur des thèmes plus généraux de gestion ou encore des matières plus techniques. Dans ce cas, les inscriptions ne deviennent définitives qu'après virement des droits d'inscription.

Vous trouverez ci-dessous les adresses des différents centres de formation.

#### Formation continue de la Chambre des Employés Privés

Lifelong Learning Centre, 13, rue de Bragrance, L-1255 Luxembourg.

Site internet : [www.LLLC.lu](http://www.LLLC.lu)

#### Formation continue de la Chambre de Commerce

Institut de Formation de la Chambre de Commerce, 7, rue Alcide de Gasperi, L-2981 Luxembourg. Site internet : [ww.ifcc.lu](http://ww.ifcc.lu)

#### Formation continue de la Chambre des Métiers

Chambre des Métiers, 2, circuit de la Foire internationale, L-1347 Luxembourg.

Site internet : [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu)

Janine Nimax

✂ — — — — —  
**Pour recevoir régulièrement  
le Républicain du Coin**

renvoyez ce coupon à l'Adfe-Asbl  
BP-1526, L-1015 Luxembourg

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :



Notre fichier est utilisé aux seules fins de vous informer. Vous pouvez à tout moment demander la correction ou le verrouillage des informations qui vous concernent.

\*Informations extraites de l'ouvrage *Euroguidance Letzebuerg* réalisé avec le concours de la Commission européenne dans le cadre du Programme Leonardo da Vinci - 2005.

#### THEATRE

**Passages - Festival des théâtres à l'Est de l'Europe et d'ailleurs** (Biélorussie, Chine, Hongrie, Chine, Israël, Pologne, Roumanie, Russie, Sibérie). Du 30 avril au 12 mai, à Nancy, Luxembourg et en Lorraine.  
☎ 47 08 95 1. <http://www.theater-vdl.lu>

#### MUSIQUE

**Renaud.** Le 7 mai à 20h au Palazzo-Aciérie, route de Thionville à Duddelange. ☎ 47 08 95 1.

**L'Orfeo** de Monteverdi. Concert mis en espace. Le 24 mai à 20h à la Philharmonie. ☎ 26 32 26 32.

#### DANSE

**Akram Kahn/Sylvie Guillem - Sacred Monsters.** Le 13 juin à 20h au Grand Théâtre de Luxembourg.  
☎ 47 08 95 1.

#### POÉSIE & Musique

**Invitation au voyage.** Portrait de Charles Baudelaire en paroles et musique. Le 2 mai à 20h et le 6 mai à 17h au Théâtre d'Esch.

☎ 54 03 87. <http://www.theatre.esch.lu>

#### CINÉMA

**Itchkérie Kenti** - les fils de l'Itchkérie. Film documentaire sur la Tchétchénie. Les 18 et 19 avril à 19h à l'Utopia-Luxembourg. Le 18 en présence du réalisateur Florent Marcie.

#### LECTURE

**Le Roman de Monsieur de Molière**, de Mikhaïl Boulgakov. Lecture par Jacques Weber, le 16 avril à 20h au Théâtre des Capucins. ☎ 47 08 95 1.

**Calendrier non garanti. Vérifiez les dates auprès des organisateurs.**

#### Le Républicain du Coin, n°40

Publication trimestrielle éditée par l'Association démocratique des Français à l'étranger.

#### Ont participé à ce numéro :

Annie et Serge Lustac, Janine Nimax et Anita Petersheim.

**Imprimerie Polyprint**

44, rue du Canal

L-4050 Esch-sur-Alzette

P/S.324

